

## FICHE ACTION N° CUN 3

### Logements locatifs à destination des séniors et services publics

<b>Orientation stratégique</b>	<p><b>Orientation 12</b> : Maintenir et développer les équipements publics dans les centres-villes,</p> <p><b>Orientation 7</b> : Développer les opérations de recyclage urbain,</p> <p><b>Orientation 2</b> : Lutter contre la vacance résidentielle dans les périmètres d'ORT,</p> <p><b>Orientation 7</b> : Créer un parc locatif à destination des publics spécifiques : seniors, jeunes actifs, alternants et en rupture social.</p>
<b>Action nom</b>	<b>Logements locatifs à destination des séniors et services publics</b>
<b>Action n°</b>	<b>CUN 3</b>
<b>Statut</b>	Validée / engagée (lancement de la faisabilité)
<b>Niveau de priorité</b>	<b>Fort</b>
<b>Maître d'ouvrage</b>	<b>Communauté de communes Ambert Livradois Forez / OPHIS</b> <b>Commune de Cunlhat</b>
<b>Description de l'action</b>	<p>L'école Saint-Joseph situé à Cunlhat était une école privée qui a fermé en 2008. Des générations de cunlhatois et d'ailleurs ont passé leur enfance dans ce site emblématique. D'un point de vue architectural, l'école, datant du 19<sup>ème</sup> siècle, forme un imposant bâtiment, aligné sur la rue, qui marque l'entrée du bourg. Un grand parc attenant se transforme en jardins vivriers qui établissent un lien avec l'EPHAD.</p> <p>L'ancienne communauté de communes du Pays de Cunlhat avait débuté un premier projet qui prévoyait la création d'une maison de santé, d'une maison de services au public ainsi que la médiathèque en rénovant le bâtiment. Malheureusement, le chantier s'est arrêté peu après la fusion des communautés de communes en 2017 et à la suite du défaut de l'entreprise de démolition.</p> <p>La volonté est de trouver une nouvelle vocation pour l'ensemble du site au sein du bourg de Cunlhat. En lien avec la fiche action CUN 7 qui prévoit la réouverture de l'ancienne cour en friche pour créer un parc public.</p>



	<p>L'objectif de cette fiche action est d'aboutir à un nouveau projet sur la partie bâtementaire.</p> <p>La communauté de communes, en partenariat avec la commune, sont en cours de définition d'une nouvelle programmation avec le bailleur OPHIS qui comprendrai :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Environ 20 logements adaptés pour les séniors (chiffre et typologie à approfondir),</li> <li>• Un relais petite enfance,</li> <li>• Une extension des écoles maternelle et primaire,</li> <li>• Une extension de la médiathèque existante pour qu'elle puisse avoir des salles de lecture qui donnent sur le parc.</li> </ul> <p>La volonté des collectivités est de réutiliser l'enveloppe existante de l'ancien bâtiment. Il ne reste à présent que les murs extérieurs et la toiture (neuve). Les planchers intermédiaires ont été déposés.</p> <p>La présente fiche action prévoit une faisabilité puis un passage à l'opérationnel après accords des parties sur le futur projet et son plan de financement.</p>
<b>Partenaires</b>	<p><b>Communauté de communes Ambert Livradois Forez / OPHIS</b>  <b>Commune de Cunlhat</b></p>
<b>Dépenses prévisionnelles/définitive</b>	<p><b>Phase étude :</b>  A préciser  <b>Phase travaux :</b>  A définir avec l'étude de faisabilité et de programmation.</p>
<b>Plan de financement prévisionnel</b>	<p>A définir avec l'étude de faisabilité et de programmation.</p>
<b>Calendrier</b>	<p><b>Faisabilité :</b> 2023 / début 2024</p> <p><b>Etude de Maitrise d'œuvre :</b> Fin 2024 / début 2026</p> <p><b>Opérationnel :</b> 2026 / 2028-2029</p>
<b>Lien autres programmes et contrats territorialisés</b>	<p>/</p>
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	<p>Indicateurs 2, 3,4 et 7</p>

<p><b>Conséquence sur la fonction de centralité</b></p>	<p>Cette action permet de répondre à trois enjeux fondamentaux pour le centre-ville de Cunlhat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Lutter contre la vacance en recyclant un des bâtiments emblématiques du bourg,</li> <li>➤ Conserver des services publics en centre-ville,</li> <li>➤ Créer un parc de logement locatif adapté et à loyer modéré pour des publics qui souhaitent se rapprocher du centre.</li> </ul>
<p><b>Annexes</b></p>	

**UN LIEU PHARE POUR LA COMMUNE  
UN PROJET QUI S'ANCRE DANS UNE DYNAMIQUE DE REVITALISATION ET DE MIXITÉ**

**COMMENT ?**

Ci-dessous un schéma d'orientation intrinsèque aux interfaces du bâtiment de Saint Joseph et ses extérieurs.



